

# **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU MERCREDI 13 DECEMBRE 2023**

**Délibération n°23-12-16**

**Objet : Modification du tableau des emplois – Création d'un poste d'adjoint d'animation à temps non complet.**

**Nombre de membres : 23**

- En exercice : 23
- Présents : 20
- Votants : 22

L'an deux mil vingt-trois, le mercredi 13 décembre 2023 à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de La Sentinelle, légalement convoqué par le Maire le jeudi 07 décembre 2023, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle des Fêtes ;

Sous la présidence de : **Eric BLONDIAUX, Maire**

**Etaient présents :** BLONDIAUX Eric / PETIT Francky / MATER Firdaouce / MEDJAHED Farid / GABET Jérémy / CAMPHIN Nathalie / DHAUSSY Francine / PENAUD Patrick / BRENET Brigitte / FLAMEY Martine / WATTIER Christiane / ROSSANO Sébastien / COZETTE Bruno / MATER Rudy / COSSART Morgan / BLAMPAIN Evan / DUVIVIER Laurent / CAREMIAUX Sylvie / DOLEZ Hélène

**Etaient représentés :** HEBERT Christelle donne procuration à MEDJAHED Farid/ HOUPE Loïc donne procuration à DUVIVIER Laurent

**Etaient absents :** LEVREZ Jacqueline

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme BRENET Brigitte est nommée secrétaire de séance.

**Nombre de votants :**

- Pour : 20
- Contre : 2
- Abstention : 0

Le Conseil Municipal,

Vu l'avis favorable de la commission du 29 novembre 2023,

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que, conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

Considérant la nécessité de créer un emploi d'agent de maîtrise à temps complet pour les besoins du service,

Monsieur le Maire propose à l'assemblée :

- La création d'un poste d'adjoint d'animation permanent à temps non complet pour une durée de 30 heures hebdomadaires.

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 :

Filière : Animation

Cadre d'emploi : Adjoint d'animation

Grade : Adjoint d'animation

Ancien effectif : 3

Nouvel effectif : 4

Après en avoir délibéré à 20 voix pour et 2 contre (M. ROSSANO / M. ROCQ), le Conseil Municipal :

**ADOpte** la proposition ci-dessus énoncée.

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.  
Pour copie certifiée conforme.

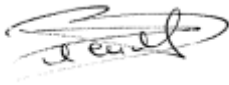
Télétransmission en sous-préfecture le : 15/12/2023

Publication sur le site communal le :

**Signatures :**

Le(la) secrétaire de séance,

Le Maire,



## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : La Sentinelle  
Utilisateur : PASTELL Plateforme

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	23_12_16
Objet :	23-12-16 - Délibération portant création d'un poste d'adjoint d'animation à temps non complet au 01.01.24
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-12-13 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	4.1 - Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.
Identifiant unique :	059-215905647-20231213-23_12_16-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 059-215905647-20231213-23_12_16-DE-1-1_0.xml	text/xml	923 o
<b>Document principal (Délibération)</b> Nom original : 23_12_16 _ D__lib__ration portant cr__ation d_un poste d_adjoint d_animation __ temps non complet au 01.01.24.pdf Nom métier : 99_DE-059-215905647-20231213-23_12_16-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	198.2 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	18 décembre 2023 à	Dépôt initial
En attente de transmission	18 décembre 2023 à	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	18 décembre 2023 à	Transmis au MI
Acquittement reçu	18 décembre 2023 à 12h17min36s	Reçu par le MI le 2023-12-18